



L'actu de la formation en **1h**



ÉPISODE **5**

Reconversions professionnelles et mobilités.
L'éclairage du réseau Avenir Actifs en Bourgogne
Franche-Comté

UNE COLLABORATION



À RETENIR

Les opérateurs du conseil en évolution professionnelle appliquent un cahier des charges défini par l'arrêté du 29 mars 2018 dégageant des principes et obligations communes. Le réseau Avenir Actifs est mandaté par France Compétences pour mettre en place et faire vivre un service public d'accompagnement à destination des salariés et des indépendants.

D'autres opérateurs interviennent pour d'autres publics :

- L'APEC pour les cadres
- France Travail pour les demandeurs d'emploi
- Les Missions locales pour les jeunes de moins de 26 ans
- Le réseau CAP EMPLOI pour les personnes en situation de handicap



À CONSULTER

- Lien replay : <https://www.emfor-bfc.org/replays/>
- Site pour trouver son conseiller CEP : www.mon-cep.org
- Site CEP Avenir Actifs en BFC www.avenir-actifs.org/bfc
- Podcast sur le CEP en BFC proposé par EMFOR
<https://www.emfor-bfc.org/podcasts/>

RETOUR SUR LE BAROMÈTRE DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

3 thématiques

- Impact des transformations du travail sur les envies d'évolution professionnelles
- Perception de l'évolution professionnelle
- Connaissance des outils de l'évolution professionnelle

Chiffres principaux

8 salariés sur 10

envisagent une évolution professionnelle d'ici 2 ans (augmentation du chiffre par rapport à l'année précédente)

Qu'est ce qu'une « évolution professionnelle » d'après les actifs occupés ?



3 Acquérir une qualification



FACTEURS D'EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Facteurs exogènes

D'après les salariés, voici les éléments qui vont le plus transformer le travail dans les années à venir

34%

Les intelligences artificielles génératives

14%

Les réformes liées au marché du travail

17%

Les difficultés actuelles du marché de l'emploi

14%

L'automatisation des tâches physiques par des machines

Facteurs endogènes

D'après les salariés, voici les éléments qui pourraient motiver à une évolution professionnelle

92% Un meilleur salaire

88% Une plus grande reconnaissance de votre travail

82% Une moindre pression au travail

82% Une meilleure ambiance de travail

Et le CEP ?

47%

des personnes interrogés pour le baromètre connaissent le CEP (+ 6 points par rapport à l'année précédente)

33%

pensent accéder à Mon CEP après avoir muri leur projet ;

63%

se tournent vers Mon CEP lors de difficultés au travail

82%

pensent que Mon CEP délivre un service qualité

L'offre de services est large et se fait en proximité sur la région (39 lieux d'accueil répartis sur toute la BFC avec de nombreux partenaires).

Pour rappel, le CEP est obligatoire :

- Pour la démission reconversion
- Pour l'abondement CPF AT/MP
- Pour l'abondement CPF via le C2P (compte professionnel de prévention)
- Pour la prévention usure reconversion (PUR)



LIENS SUR LE BAROMÈTRE DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- Baromètre national
<https://bfc.avenir-actifs.org/app/uploads/2025/10/121736-Presentation-globale.pdf>
- Baromètre régional
<https://bfc.avenir-actifs.org/app/uploads/2025/09/121736-Presentation-Bourgogne-Franche-Comte.pdf>
- Infographie
<https://bfc.avenir-actifs.org/app/uploads/2025/09/Barometre-2025-Infographie-BFC.pdf>
- Communiqué de presse
https://bfc.avenir-actifs.org/app/uploads/2025/10/CP_BarometreSEP-2025-CEP_BFC.pdf



LE PROCHAIN RDV..

T'EMFOR S4 E6 :
Rendez-vous de la règlementation de la FPC

Invitée : Alexia BOYEAU-JENECOURT -
Directrice des études - GIP FTLV de Bourgogne
(CAFOC)

Pour vous inscrire :

https://zoom.us/webinar/register/WN_bs_fkFRSxi1vAzGzD-RXg